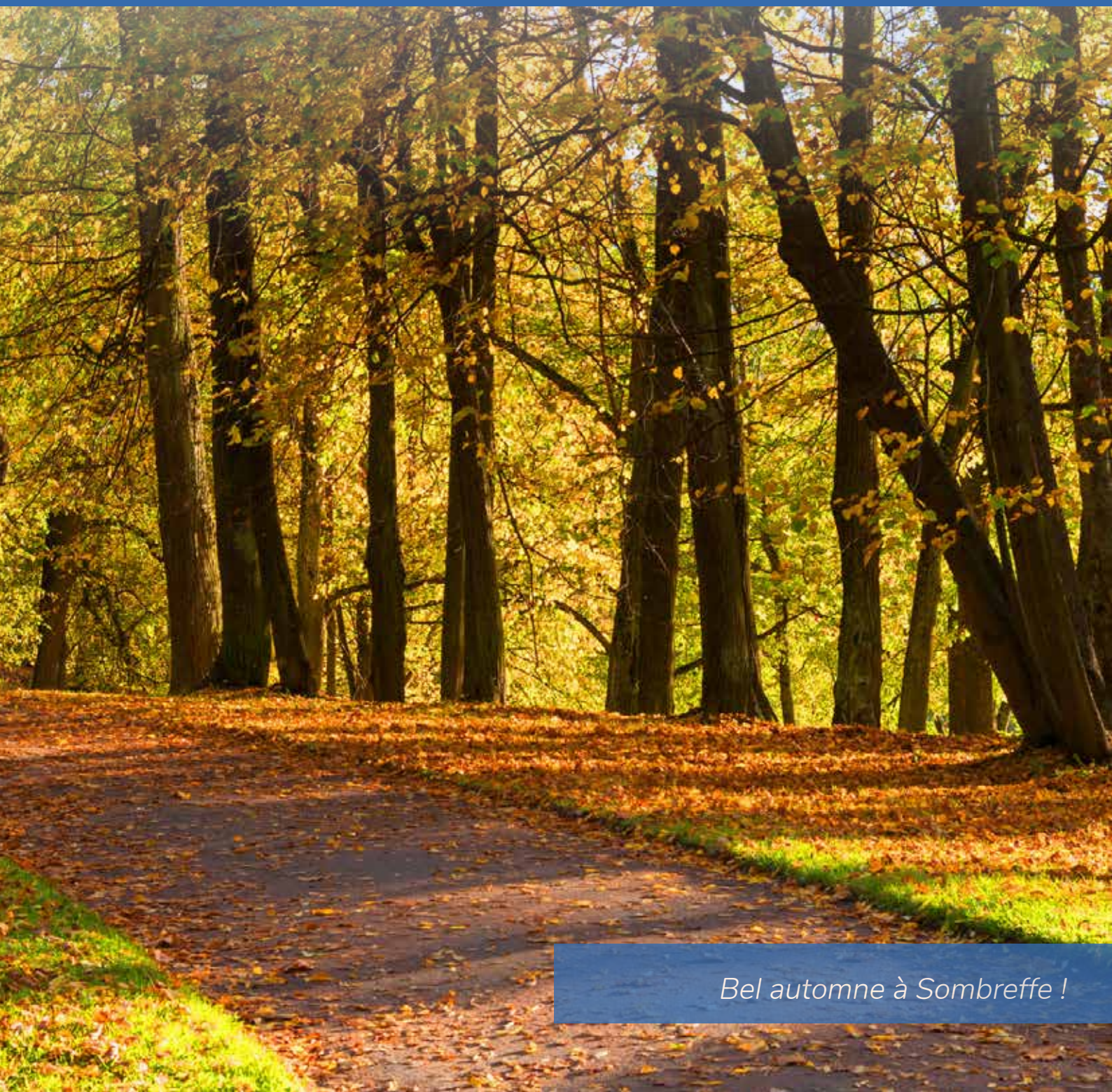




SOMBREFFE

Bimestriel officiel d'informations communales

N°175 - Novembre 2023



Bel automne à Sombreffe !



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : **0473/89 25 81**



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombreffe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

C7Création

Entreprise de pavage

**-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement**

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Les mois de septembre et d'octobre ont été placés sous le signe de nombreux moments de joie et de fête.

Parmi ces agréables moments de la vie communale, je soulignerai la deuxième cérémonie des noces d'or et de diamant qui a mis à l'honneur 5 couples très sympathiques de la commune : les époux MEURANT-COLLET qui ont fêté leurs 60 ans de vie commune et les époux DELFOSSE-LARIVE, les époux LEGARDIEN-FROGNET, les époux DUMONT-MARQUET et les époux LEDUC-VAN CRAENENBROECK qui ont célébré leurs 50 ans de mariage. Au nom de nos Majestés le Roi et la Reine et en votre nom à tous, nous leur avons adressé félicitations et cadeaux. Nous leur souhaitons de belles et longues années de bonheur ! Vous trouverez le reportage de cette belle cérémonie dans ce bulletin.

Deux importantes inaugurations se sont déroulées en octobre. Le 14 octobre, nous avons fêté l'ouverture de la « Maison de village de Boignée ». Souhaitée par les habitants dans le cadre de la première opération de développement rural en 2006, cette réalisation qui a connu des difficultés d'exécution liées à une entreprise défaillante, s'est clôturée en 2022 à la satisfaction de tous. Ce sont plus de 600.000 €, subsidiés à 80 %, qui ont été investis pour la création de salles de réunion et d'un lieu d'exposition permanente des « Archives de Boignée ». Longtemps considéré par les habitants comme le « parent pauvre » des investissements communaux et sans local de réunion communal, le village de Boignée a bénéficié depuis 20

ans de plusieurs importants travaux de réfection : la réfection complète de toutes les voiries du centre au statut protégé pour les piétons, la rénovation des façades et de l'intérieur de l'école communale, la rénovation intérieure et extérieure de l'église et, aujourd'hui, la maison de village en sont de très beaux exemples.

Le 29 octobre, nous avons fêté la rénovation intérieure du presbytère de Sombreffe, financée à hauteur de 189.000 € sur fonds propres. Suite au décès du regretté Curé Guy Van Schoute qui occupait ce bâtiment communal depuis des décennies, le Conseil communal décide en 2019 d'assainir, de rafraîchir et de sécuriser l'ensemble des pièces intérieures. Enlèvement de l'amiante au rez-de-chaussée, plafonnage, tapis et couleurs aux murs, compartimentage incendie, renouvellement des circuits électriques, cuisine et salles d'eau adaptées ont été les principaux postes mis à exécution. Tous ces travaux ont été rendus nécessaires dans le cadre de l'obligation légale qui repose sur les communes en matière de mise à disposition d'une cure affectée au logement et à l'activité pastorale des prêtres du culte catholique. C'est avec une grande satisfaction que les autorités communales et religieuses ont inauguré ce bâtiment communal de haute valeur patrimoniale et historique en présence de l'Evêque de Namur, Monseigneur Warin. Nous souhaitons aux deux prêtres nouvellement arrivés à Sombreffe, Père Jean-Bosco et Père Stanislaw, de faire de leur presbytère un lieu d'ouverture sur le monde et au bénéfice des habitants de la commune.

Enfin, le 8 octobre dernier, nous avons fêté l'ASBL Samaravia à l'occasion de son 40ème anniversaire ! Exposition, ateliers créatifs et soirée musicale ont mis à l'honneur la variété des activités, des ateliers et des cours dispensés aux amoureux de la culture et de l'histoire.

Restant à votre disposition avec tous mes collègues lors de mes permanences communales, je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes cordiales salutations,

Étienne BERTRAND, Votre Bourgmestre

Prochaines permanences

Les prochaines dates de permanence du Bourgmestre sont fixées au :

- **Judi 30 novembre 2023, de 14h à 16h,**
- **Mardi 12 décembre 2023, de 14h à 16h.**

Celles-ci ont lieu à l'Administration communale (Allée de Château-Chinon, 7).

Le Bourgmestre est à votre disposition pour vous recevoir à d'autres moments dans le courant des mois de novembre, décembre et janvier. Merci de prendre rendez-vous au Secrétariat général, par téléphone au 071/117.001 ou par mail à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be.



Sommaire

03 / Éditorial

04 / Le Conseil communal

05 / Actualités communales

07 / Informations aux citoyens

07 / Les services communaux

09 / Service Affaires générales

10 / Service Cadre de vie

13 / Service Cohésion sociale

18 / Service Population état civil

21 / Le CPAS

22 / Economie locale

22 / Nos enfants

25 / L'avis des groupes politiques

26 / Expressions citoyennes

26 / Tourisme - Événements

27 / La vie des associations

30 / Agenda des activités



Le Conseil communal



Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>

Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Plus d'infos : Secrétariat général communal (Madame CHARUE et Monsieur BERGER) au n° de tél. 071/117.001 ou par email à l'adresse secretariat.general@sombreffe.be

Ci-après, les principales décisions prises en séance du Conseil communal et dont les comptes rendus ont été approuvés.

Le Conseil communal du 18 juillet 2023 a décidé :

- De prendre acte du congé pour maladie de Monsieur Pierre MAUYEN, de ne pas pourvoir au remplacement du Conseiller en congé pour ses fonctions scabinales, d'attribuer, durant ce congé pour maladie, les matières scabinales du 1er Echevin au Bourgmestre, à savoir : Travaux - Environnement - Propreté publique - Énergie - Patrimoine - Agriculture - Bien-être animal - ainsi que le rôle de vérificateur de caisse du Receveur.
- D'admettre Madame Caroline ALLARD à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de Conseillère Communale en remplacement de Monsieur Pierre MAUYEN durant son congé de maladie.
- De prendre acte de la prestation de serment de Madame Caroline ALLARD.
- D'approuver les comptes du CPAS pour l'exercice 2022.
- D'approuver le projet de convention de synergie dans lequel la Commune et le CPAS décident de rassembler les prestations de support informatique.
- D'approuver le projet de convention de synergie dans lequel la Commune et le CPAS décident de rassembler les prestations de support « personnel ouvrier communal ».
- De donner délégation au Collège communal pour adhérer à un marché public conjoint et manifester, le cas échéant, l'intérêt de la Commune pour les marchés publics conjoints et d'en donner délégation au Directeur général.
- De fixer la rémunération du personnel enseignant des écoles communales qui assurera l'étude dirigée pendant les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, à 25,00 € brut/heure.
- D'établir une redevance fixant le tarif de fréquentation de l'étude dirigée par les élèves primaires de l'école communale de Sombreffe pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, à 2,00 € par séance, toute heure commencée étant due.
- D'approuver la convention établie entre la commune de Sombreffe et l'asbl JM de la Province de Namur, pour une durée d'un an, pour la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle du rez-de-chaussée de la « Maison de Village de Boignée » au profit de l'ASBL « Les Jeunesses musicales de Namur ».
- D'établir, pour l'année scolaire 2023-2024, une redevance fixant le tarif des repas scolaires servis dans les écoles communales de Sombreffe sur base du coût réel de la fourniture des repas scolaires ressortant du marché public conclu avec la société privée.
- D'accepter la donation consistant en une auge en pierre bleue.
- D'établir, pour l'année scolaire 2023-2024, une redevance fixant le tarif de fréquentation de la piscine par les élèves des classes maternelles et primaires de l'école communale de Sombreffe, se décomposant comme suit :
 - o Transport : 2,40 € par transport et par enfant ;
 - o Accès à la piscine : 2 € par accès et par enfant.
- D'approuver la convention de partenariat entre la Régie des Couteliers asbl et la commune de Sombreffe qui met à disposition de la régie un/des chantier(s) formatif(s).
- D'établir, pour l'année scolaire 2023-2024, une redevance relative à la participation financière aux classes de dépaysement, aux sorties pédagogiques, aux journées sportives et/ou à toutes autres activités scolaires auxquelles les élèves des écoles communales prennent part, fixée selon le prix coûtant des activités.
- D'approuver le quatrième projet de modification du plan d'acquisition du matériel roulant, contenu dans le programme pluriannuel de politique générale de la zone de secours pour la période 2019-2024.
- D'approuver la convention de « Marché conjoint » avec la Ville de Fleurus pour la construction d'un ouvrage de rétention pour les eaux pluviales, y compris la conception de l'étude hydraulique.
- De donner son accord de principe sur la conclusion d'un bail emphytéotique pour 30 ans au profit de Natagora pour les sites des 3 Viviers et de Vivier Anon.
- De prendre connaissance de la mise à disposition, à titre gratuit, du presbytère de Sombreffe situé à l'Allée de Château Chinon 2 à 5140 Sombreffe, au profit des acteurs pastoraux.
- De remettre un avis défavorable sur le projet de Schéma de Développement du Territoire.
- De répondre à la question orale d'actualité posée en séance par Monsieur Marc LALOUX, Conseiller communal.



Le Conseil communal du 7 septembre 2023 a décidé :

- D'approuver la «Charte communale d'un Service Citoyen pour tous les jeunes» pour les niveaux un et deux, d'adhérer à la Plateforme pour le Service Citoyen et de charger le Collège communal de procéder aux actes nécessaires à la conclusion de cette charte.
- De ratifier la décision du Collège communal du 02/08/2023 marquant son accord sur l'appel à candidatures pour «Missions collectives» pour l'année scolaire 2023-2024.
- De prendre un règlement complémentaire, à Sombreffe, section de Ligny, à la rue «Pont de Ligny», pour réserver aux piétons, aux cyclistes, aux cavaliers et aux véhicules agricoles, le tronçon du chemin compris entre le n°10 de la rue de Fleurus et la limite du territoire de Sombreffe.
- De créer un Conseil de participation pour «Sombreffe 1» (Ligny et Boignée) et «Sombreffe 2» (Tongrinne).
- De marquer son accord de principe sur les modifications de l'infrastructure du réseau de câblage et électrique de l'administration communale, sur la délocalisation des services durant l'exécution des travaux et de passer un marché public de travaux sous forme d'un accord-cadre d'une durée de deux ans maximum ayant pour objet le renouvellement du réseau de câblage et du circuit électrique de l'administration communale de Sombreffe.
- D'approuver la version mise à jour du Règlement d'ordre intérieur des études dirigées dans les écoles communales de Sombreffe.
- De donner un avis favorable au budget 2024 de la Fabrique d'église Notre-Dame à Tongrinne.
- De passer un Accord-Cadre de travaux pour un montant de 165.000,00 € TVAC pour la réfection ou l'aménagement de trottoirs dans l'entité de Sombreffe.
- De passer un marché de travaux estimé à 517.000 € HTVA pour la réalisation des entretiens de voiries 2023 sur l'entité de Sombreffe avec :
 - o une tranche ferme reprenant les rues du Calvaire, Chapelle Valentin et Encombrie pour un montant estimé à 392.369,08 € HTVA ;
 - o une tranche conditionnelle reprenant la rue Basse-Vaux (du n°21 au n°27) et l'impasse sentier de Messe estimée à 124.630,92 € HTVA.
- De passer un Accord-Cadre de travaux pour un montant de 100.000,00 € TVAC pour la pose de revêtement hydrocarboné dans l'entité de Sombreffe.
- De prendre connaissance des procès-verbaux de la Concertation Commune-CPAS des séances des 16/02/2023 et 22/06/2023.
- De répondre à la question orale de Monsieur Marc LALOUX, Conseiller communal.

Actualités communales

Opération de Développement Rural (ODR) de Sombreffe

Comme lors de chaque édition du bulletin communal, nous vous proposons une rétrospective des dernières avancées du processus participatif lié à l'ODR de votre Commune. Pour rappel, la Commune, en collaboration avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), soutenue par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) et le bureau d'études AGORA, coconstruisent le futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR).



Le listing des projets

Lors des dernières réunions de la CLDR du mois de juillet et septembre, les participants ont pu définir une **liste de 30 projets** pour le développement de nos villages et de notre commune. Il reste maintenant à affiner, consolider et enrichir ces idées de projets afin de les rendre plus concrètes et opérationnelles.

Par ailleurs, la Commission a émis le souhait de consulter un public qui ne semble pas encore suffisamment inclus dans les réflexions, à savoir la jeunesse sombreffoise.

La rencontre d'un public cible : la jeunesse

De ce fait, au mois d'octobre, la Commune a organisé une rencontre avec les **acteurs** du territoire travaillant directement avec les **jeunes** afin :

- D'identifier les besoins et attentes du secteur ;
- De consolider la stratégie de développement du territoire ;
- D'injecter et enrichir les idées de projet du PCDR.



Consultation citoyenne en ligne : phase d'enrichissement des projets !

En parallèle et durant une partie du mois d'octobre, la Commune a organisé une **consultation en ligne** à destination de l'ensemble des citoyens sombreffois afin d'enrichir les projets actuellement sélectionnés pour le PCDR. L'objectif est ici de permettre à tou.

te.s les Sombreffois.es de participer aux réflexions sur l'avenir de la Commune et de ses villages !
La participation citoyenne fut au rendez-vous. Merci à toutes et tous pour votre participation !

Et ensuite ?

Sur base de vos avis et de vos commentaires, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et la Commune re-travailleront et préciseront les projets qui seront inscrits dans le PCDR. L'objectif principal sera de proposer **un programme d'une trentaine d'actions cohérent et concret pour les 10 prochaines années !**

Vous voulez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.sombreffe2030.info>.

Ou prenez directement contact avec la Fondation Rurale de Wallonie : Julien Apers - j.apers@frw.be - 010/237.805.

Une initiative de la Commune de Sombreffe, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

Des nouvelles du projet lauréat du premier budget participatif

Les choses avancent pour le projet lauréat du premier budget participatif !

Souvenez-vous, en décembre 2022, 10 projets citoyens sur 21 avaient été retenus par l'Administration communale sur la plateforme <https://participons.sombreffe.be>.

Ensuite, chaque citoyen avait été invité à voter pour le(s) projet(s) qui lui tenai(en)t à cœur et soutenir leur auteur. Et c'est le projet « **Jardin public sur l'ancien terrain de football de Sombreffe – Plantation de 50 arbres** » qui avait remporté le plus de votes.

Quelles sont les étapes suivantes ?

Le service Environnement a terminé son **projet d'aménagement** d'une partie de l'ancien terrain de football de Sombreffe, en mettant l'accent sur la biodiversité, la beauté du lieu et toutes les potentialités du site.

Ce projet sera prochainement présenté au lauréat, après une rencontre préalable qui a déjà eu lieu, comme le prévoit le règlement. Un montant, à utiliser dans le respect de l'esprit du projet, sera laissé à la discrétion de l'auteur du projet et du groupe qu'il représente.

Nous espérons vous convier bientôt à participer aux premières plantations.

Le Collège communal



Calendrier 2024 pour la diffusion du bulletin communal

L'année 2023 se termine en douceur et il est déjà temps de penser à 2024 !

Votre bulletin communal sera toujours fidèle au rendez-vous avec, comme chaque année, une distribution à concurrence de 6 parutions.

Nous vous communiquons dès à présent le **calendrier 2024** de distribution du bulletin communal avec les dates-limites de remise des articles pour les rubriques « Nos enfants », « L'avis des groupes politiques », « Expressions citoyennes » et « La vie des associations ».

Vous pouvez également retrouver cette information sur le site communal : www.sombreffe.be (introduisez « Bulletin communal » dans la barre de recherche du site Internet).

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année !

Bulletin n°	Dates de réception des articles	Dates de diffusion
176	Vendredi 29 décembre 2023	Semaine du 5 février
177	Vendredi 1er mars	Semaine du 8 avril
178	Vendredi 3 mai	Semaine du 10 juin
179	Lundi 1er juillet	Semaine du 5 août
180	Vendredi 30 août	Semaine du 7 octobre
181	Vendredi 25 octobre	Semaine du 2 décembre



Informations aux citoyens

VILLE DE CHARLEROI

AVIS - RÉUNION D'INFORMATION PROJET DE CATÉGORIE B AVEC ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

DEMANDEUR ET ADRESSE POSTALE :
BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A.
Rue des Frères Wright 8,
6041 GOSSELIES

PERSONNE DE CONTACT :
Philippe VERDONCK - CEO
Courriel : DL_permis@charleroi-airport.com

OBJET :
Réunion d'information préalable quant au renouvellement du permis unique de BRUSSELS SOUTH CHARLEROI AIRPORT S.A.

LIEU D'IMPLANTATION :
Rue des Frères Wright 8,
6041 GOSSELIES

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, Brussels South Charleroi Airport vous invite à participer à la réunion d'information relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le mardi 12 décembre 2023 à 18h

À HOTEL VAN DER VALK CHARLEROI AIRPORT
Chaussée de Courcelles 115,
6041 GOSSELIES

Les 9 communes suivantes, à savoir Anderlues, Binche, Sombreffe, Charleroi, Courcelles, Fleurus, Fontaine-L'évêque, Les-Bons-Villiers, Chapelle-Lez-Herlaimont, ont été désignées comme susceptibles d'être affectées par le projet.

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, jusqu'au 08 janvier 2024, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal du lieu où s'est tenue ladite réunion, en y indiquant ses nom et adresse : **SOIT** en les envoyant au Collège communal de la Ville de Charleroi - Service du Permis d'Environnement - Place Charles II à 6000 Charleroi.

SOIT en les déposant à la Maison Communale Annexe de Gilly, Service du Permis d'environnement, Place Jules Destrée, 2^{ème} étage - **exclusivement sur rendez-vous (071 86 39 29)**.

SOIT en les envoyant par courriel à permisenvironnement@charleroi.be

Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Les courriers ainsi collectés par le bureau d'études en charge de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement sont traités par ce dernier en vue d'apporter des réponses aux éléments soulevés. Les coordonnées des expéditeurs ne sont pas utilisées à des fins commerciales.

Consultations ONE pour les enfants



Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de Madame Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents). Tél. : 0499/998 005.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur SCHAUWERS, le 2^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis de 13h00 à 15h00, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur HEIJMANS, les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois à 13h30, dans les bureaux de l'ONE situés à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5).

A l'agenda :

- Dépistage visuel (sur rendez-vous) : le 30 novembre après-midi à Sombreffe
- Massages bébé (sur inscription) : le 12 décembre



Don de sang au Complexe sportif de Sombreffe

Vous désirez contribuer au geste solidaire du don de sang ?

Prochain don sans rendez-vous : jeudi 30 novembre, de 15h00 à 18h15

au Complexe sportif, Allée de Château-Chinon à 5140 Sombreffe. Merci de vous présenter avec une pièce d'identité avec photo. Plus d'infos : www.donneurdesang.be



Les services communaux

AVIS A LA POPULATION

Accès aux services de votre Administration communale

Les services communaux restent ouverts au public selon les horaires habituels (**excepté le service Urbanisme** - voir ci-après), à savoir :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Par contre, en ce qui concerne le service Urbanisme, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demandes d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **UNIQUEMENT** sur RENDEZ-VOUS, par téléphone au 071/117 006 ou par mail à l'adresse urbanisme@sombreffe.be. Merci de votre compréhension !



COORDONNEES DES SERVICES



Accueil général :

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe

Tél : 071/117 000 – Fax : 071/827 440

E-mail : info@sombreffe.be - Site Internet : www.sombreffe.be

Facebook : [Commune de Sombreffe-Officiel](https://www.facebook.com/Commune.de.Sombreffe-Officiel)

Twitter : [@ACSombreffe](https://twitter.com/ACSombreffe)

Service Secrétariat général

- Direction administrative – ODR – Jumelage – Tourisme – Académie :
071/117 001 - secretariat.general@sombreffe.be

Service Affaires générales

- Enseignement : 071/117 002 – enseignement@sombreffe.be
- Communication : 071/117 002 – communication@sombreffe.be

Service Finances

- Recouvrement : 071/117 003 – recette@sombreffe.be
- Taxes : 071/117 003 – recette@sombreffe.be
- Marché hebdomadaire : 071/117 003 -
marches.hebdomadaires@sombreffe.be
- Comptabilité : 071/117 003 – finances@sombreffe.be

Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public - Sport -
Plaine de jeux : 071/117 004 – cohesionsociale@sombreffe.be
- Enfance/Petite enfance - Logement - Plan de cohésion -
PMR et pensions : 071/117 005 – cohesionsociale@sombreffe.be
- Espace Public Numérique de Ligny : 071/820 899
- Petite Infrastructure de Quartier (PISQ) : 0499/699 324

Service Cadre de vie

- Urbanisme : 071/117 006 – urbanisme@sombreffe.be
- Travaux - Mobilité : 071/117 007 – travaux@sombreffe.be
- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : 071/117 008 – environnement@sombreffe.be

Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire - Changement
d'adresse - Etat civil : 071/117 009 – population-etatcivil@sombreffe.be

AUTRES COORDONNEES UTILES



Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines 071/77.28.21
(en journée, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Ser- vices

Rue D. Harzée, 32 - Ligny 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe

Allée de Château-Chinon, 6
Sombreffe 071/88.94.71 (conciergerie)

CPAS

Rue Haute, 7 - Ligny 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny 071/88.77.75
Tongrinne 071/85.21.54



Liste des n° utiles : à découper et à garder précieusement !

URGENCES (pompiers, ambulances)	112
Zone de Police SAMSOM	071/888.002 (antenne locale) - 071/260.800 (numéro général)
Zone de secours Val de Sambre (pompiers)	071/121.429 (services administratifs)
Médecin de garde	1733
Pharmacie de garde	0903-99.000 (1,50 €/min.) - www.pharmacie.be
Télé Accueil - écoute 24h/24	107
Child Focus	116000
Ecoute Enfants	103
Prévention des radicalismes et des extrémismes violents (point de contact central de Sambreville)	0496/264.811
	Numéro vert : 0800-111.72.
Centre Antipoisons	070/245.245



Personnel

La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s habilité.e.s pour assurer la sécurité aux abords des écoles

Le/la surveillant.e habilité.e par le Bourgmestre a notamment pour mission d'assurer la sécurité des enfants qui traversent la Chaussée de Nivelles, à hauteur de l'école libre Saint-Laurent et de l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles «Les 2 Châtaigniers».

Vous êtes :

- âgé.e d'au moins 18 ans
- enseignant.e, parent, personne retraitée...
- disponible le lundi, mardi, jeudi, vendredi au matin et en fin d'après-midi, ainsi que le mercredi à l'entrée et à la sortie des écoles (matin et midi)
- soucieux/soucieuse de veiller à la sécurité des enfants aux abords des écoles
- disposé.e à suivre une petite formation sur la sécurité dispensée par la zone de police locale SamSom

Dans ce cas, n'hésitez pas à poser votre candidature auprès de l'Administration communale de Sombreffe (Email : info@sombreffe.be – Tél. : 071/117.001) !



La Commune de Sombreffe recrute des surveillant.e.s de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)

La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e) de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Profils recherchés

La surveillante ou le surveillant ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du **Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices** de Ligny pendant les heures d'occupation;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...);
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupations;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage;
- Tenir l'inventaire et l'économet des produits d'entretien et du matériel de nettoyage;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les salles en vue d'une location;
- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat : un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.



*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires.

Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1388,40 € par an (01.01.2022).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact avec Véronique LADRIERE (071/117.000 ou veronique.ladriere@sombreffe.be).

La Commune de Sombrefe recrute des surveillant.e.s des temps de midi dans ses écoles

Envie d'intégrer les équipes des surveillants des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? N'hésitez plus et envoyez votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à l'Administration communale de Sombrefe, à l'attention du service du Personnel, Allée de Château-Chinon, 7 à 5140 SOMBREFE.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé.e de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaires et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de **8h00 par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).**

Les tâches principales sont les suivantes

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour)
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement)
- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas

Profil

- Aimer le contact avec les enfants
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine,... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice)
- Présenter une image positive de l'école



Service Cadre de vie

Cimetières

Sépultures arrivées à échéance

Vous trouverez un affichage individuel sur les sépultures arrivées à échéance dans les 4 cimetières de l'entité :

- Cimetière de Sombrefe : 11 sépultures ;
- Cimetière de Ligny : 6 sépultures ;
- Cimetière de Boignée : 4 sépultures ;
- Cimetière de Tongrinne : 18 sépultures.



Il est toujours possible de les renouveler gratuitement au service Cadre de vie/Cimetière.

Contact : Frédéric VANSIMAEYS - 071/117.008

frederic.vansimaey@sombrefe.be

Travaux

Différents travaux ont été réalisés ou vont prochainement débuter dans nos cimetières :

- Pavage de la devanture de Tongrinne, de l'allée centrale de Sombrefe et du prolongement de l'allée centrale de Ligny ;
- Remplacement des dalles alvéolées par un enherbement de Ligny ;
- Remplacement de la barrière volée de Boignée ;
- Aménagement de l'ossuaire dans Boignée et percement d'un mur de liaison entre les deux parties du cimetière ;
- Réparation des pilastres et de la repose de la barrière de Tongrinne.



Remise en concession d'anciens caveaux

À la suite de la reprise de concessions par la commune, d'anciens caveaux sont remis en location au cimetière de Tongrinne et de Boignée.

Ces caveaux de 1 à 9 places sont généralement en pierre et de bonne facture. Ils sont mis en vente à des prix démocratiques, avec, pour certains, une obligation de maintenir le monument pour raison patrimoniale (en raison de gravures ou styles difficilement réalisables actuellement).

Les prix arrêtés par le Conseil communal du 14 novembre 2019 sont les suivants :

- Caveaux de 1 à 3 personnes : 900€, avec un supplément de 500€ pour le monument ;
- Caveaux de 4 à 6 personnes : 1150€, avec un supplément de 500€ pour le monument ;
- Caveaux de plus de 6 personnes : 2000€, avec un supplément de 500€ pour le monument.

Le monument n'est ni restauré ni adapté par la commune. Ce travail est aux frais du demandeur.

Un catalogue est consultable au service.

Contact : Frédéric VANSIMAEYS

071/117.008

frederic.vansimaey@sombrefe.be

Travaux

Entretien de nos routes : mieux vaut prévenir que guérir

Au cours des derniers mois, vous avez probablement remarqué que des travaux d'entretien ont été effectués sur certaines voiries communales, alors même qu'elles semblaient être en bon état. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'une gestion rationnelle des voiries, mettant notamment en œuvre les techniques de **l'enduisage** et du **raclage-pose**.

L'objectif de ces 2 techniques n'est pas de rénover, mais d'entretenir de manière préventive et régulière les routes afin de les garder en bon état.

La technique de l'enduisage

L'entretien par **enduisage** consiste à appliquer un premier enduit pour réimperméabiliser la route, suivi d'une couche de gravillons pour rétablir l'adhérence, recouverte ensuite d'un mélange bitumeux à froid pour maintenir l'ensemble en place. Cette méthode assure l'étanchéité des routes, les protégeant ainsi contre les dommages causés par l'eau et le gel.

Ses avantages ...

La technique de l'enduisage offre de **nombreux avantages**.

Tout d'abord, en réalisant régulièrement cette opération, la **durée de vie** du réseau routier est considérablement **prolongée**.

Elle permet également une intervention rapide puisque ce travail d'entretien ne dure que 2 à 3 jours.

Enfin, l'enduisage tient compte des **aspects environnementaux** : il nécessite en effet moins de revêtement hydrocarboné et n'implique aucune évacuation de résidus de tarmac.

... et ses inconvénients

La technique présente quelques inconvénients mais ils sont **minimes** et **temporaires** !

Après l'enduisage, la route est recouverte de gravillons et de bitume noir, présentant parfois des coulées de goudron à certains endroits. Ces éléments sont toutefois normaux et s'estompent progressivement avec la circulation des véhicules. Après quelque temps, des travaux de balayage des filets d'eau et de nettoyage des avaloirs et bordures sont réalisés.

Les imperfections du relief ne sont pas récupérées : il n'y a donc **pas de planéité parfaite**.

La technique du raclage-pose

L'entretien par **raclage-pose** consiste à remplacer la couche supérieure du revêtement pour imperméabiliser et protéger les fondations.

Ses avantages ...

Les avantages sont identiques à ceux de l'enduisage avec, en plus, la **récupération du relief** et la **planéité de la voirie**.

... et ses inconvénients

Cette technique a 2 inconvénients :

- Elle coûte 4 fois plus cher que celle de l'enduisage ;
- La durée d'intervention est plus longue : 2 à 3 semaines.

La technique de la réfection extraordinaire

La technique de la **réfection extraordinaire** consiste à remettre à neuf tout ou une partie des infrastructures (égouts, fondation, etc.).

Son avantage ...

L'entièreté de la voirie est remise à neuf.

... et ses inconvénients

Cette technique comporte 2 inconvénients :

- Elle coûte 7 à 10 fois plus cher que celle du raclage-pose ;
- La durée des travaux est beaucoup plus longue : de 6 mois à 1 an.

Le choix entre ces 3 techniques est réalisé en fonction de l'âge et de l'état de la voirie.

En conclusion, plus on attend pour entretenir, plus l'addition sera lourde.

Au-delà des économies financières directes pour la commune, l'entretien des routes par les techniques de l'enduisage et du raclage-pose est bénéfique pour tous les usagers. Une route bien entretenue est avantageuse pour votre porte-monnaie et garantit votre sécurité, que vous soyez piétons, cyclistes, motocyclistes ou automobilistes. **Tout le monde y gagne !**



Mini-lexique : enduisage, raclage-pose et réfection totale

Entretien par enduisage : pose d'une nouvelle couche de bitume et de gravillons afin d'imperméabiliser et de stabiliser le revêtement resté en place.

Entretien par raclage-pose : remplacement de la couche supérieure du revêtement afin d'imperméabiliser le revêtement et de protéger les fondations.

Réfection extraordinaire : remise à neuf de tout ou d'une partie des infrastructures (égouts, fondations, bordures, etc.).

Bon à savoir !

Comment puis-je être informé à l'avance des travaux prévus dans ma rue ?

Lorsque des travaux sont planifiés dans une rue, l'entrepreneur en charge de ceux-ci dépose un toutes-boîtes dans les boîtes aux lettres des riverains concernés, quelques jours avant le début des travaux.

L'information est également diffusée sur le site Internet de la commune (www.sombreffe.be) et sur la page Facebook de la Commune ([Commune de Sombreffe – Officiel](#)).

Que puis-je faire si je constate un problème d'entretien sur une route communale ?

Si vous constatez un problème lié à l'entretien des voiries communales, vous pouvez le signaler au Service Travaux par email à l'adresse travaux@sombreffe.be.

Précisez la nature (description) et la localisation du problème, votre identité (nom, prénom) et vos coordonnées (pour que l'on puisse vous contacter si nécessaire).

Pierre MAUYEN, 1er Echevin - Travaux

Environnement

Collecte des déchets d'élagage

Une collecte des déchets d'élagage est prévue sur tout le territoire de l'entité **du 13 au 17 novembre 2023**.

Important ! Il est obligatoire de **s'inscrire** en contactant le service Cadre de vie/Environnement au 071/117.008.

Les déchets verts collectés doivent provenir des activités normales d'entretien des jardins, principalement des branchages ne pouvant pas être mis dans des sacs.

Conditions pour la collecte :

- Les déchets doivent avoir une dimension (maximum 1,5 mètre), un poids et une nature qui permettent leur chargement dans un véhicule de collecte.
- Les déchets doivent être solidement ficelés avec de la corde (pas de fil de fer).
- Il est recommandé de faire des fagots différents en fonction de la grosseur des déchets.
- Les déchets doivent être déposés devant l'habitation de manière visible.
- Chaque habitation est autorisée à déposer un maximum de 3 m³ de déchets d'élagage.
- Les feuilles et autres petits déchets peuvent être placés dans des boîtes en carton ouvertes.

Les déchets qui ne correspondent pas à cette description ne seront pas emportés.

Les souches ou autres tontes de pelouses ne seront pas ramassées.

Les habitants peuvent également déposer leurs déchets d'élagage au parc à conteneurs, du mardi au samedi de 9h à 17h. Ce service est gratuit.

Contact : Service cadre de vie/Environnement – 071/117.008.



Social

Permanence sociale par le SPF à Ligny

La Direction Générale Personnes Handicapées du SPF Sécurité sociale organise une permanence pour la Commune de Sombreffe



Le 1er lundi du mois de 9h à 12h (en cas de jour férié, vérifier les dates sur www.sombreffe.be – rubrique Evénements)
A la Maison Multi-Services (derrière les bureaux du CPAS), rue Haute 5/7 à Ligny

La permanence est assurée par Monsieur Samuel COPPIN, assistant social au SPF.

Pour le contacter : samuel.coppin@minsoc.fed.be

Prochaines dates de permanence :

- 4 décembre 2023,
- 8 janvier 2024,
- 5 février 2024.

En cas d'absence, vous pouvez aussi contacter le SPF Sécurité sociale :

- Via le 0800/98.799 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30
- Par internet : via le formulaire de contact sur le site internet <https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm>

Culture

Samaravia asbl



Un nouveau partenaire culturel pour Sombreffe

Le 38, Carrefour culturel de Genappe, est une ASBL reconnue en tant que centre culturel, maison de jeunes, centre d'expression et de créativité, avec une approche spécifique liée à la valorisation du patrimoine. Composée d'une quinzaine de personnes, l'équipe du « Le 38 » consacre son énergie à la concrétisation de projets transversaux et créatifs qui répondent aux besoins de la population. Sa mission ? Faire société ensemble !

Depuis 2017, « Le 38 » développe son action culturelle au-delà de Genappe, en étant l'opérateur culturel du GAL Pays des 4 Bras. Il s'agit d'un dispositif européen qui permet au 38 de travailler sur les trois communes de Genappe, Villers-la-Ville et les Bons-Villiers.

Depuis juin 2023 et suite à l'accord des conseils communaux de Genappe et Sombreffe, « Le 38 » renforce ses partenariats supra-communaux en développant une **action culturelle avec la commune de Sombreffe**. Vincent Girboux, Échevin de la culture de Genappe, précise : « Notre collaboration avec le GAL du Pays des Quatre Bras nous permet d'étendre notre territoire vers Sombreffe, de manière expérimentale. Grâce à ce dispositif territorial novateur, nous pouvons explorer de nouvelles perspectives de collaboration culturelle. Cette démarche renforcera aussi notre spécialisation, demandée en termes de reconnaissance culturelle, dans la promotion du patrimoine matériel et immatériel des différents villages, mettant en valeur leurs richesses uniques et leurs traditions ».



Les plus-values

La plus-value pour la commune de Sombreffe est de pouvoir **s'intégrer à un réseau de taille humaine, et de profiter des ressources et des synergies potentielles**. La plus-value, pour les citoyens et citoyennes, est d'avoir accès à une **offre culturelle étoffée, diversifiée**, et amenée jusqu'au cœur des villages.

Selon Jonathan Burtaux, Échevin de la Culture de Sombreffe : « D'un point de vue général, cette collaboration en phase de test est déjà très positive dans la mesure où elle a permis de décroquer, d'enrichir et de faciliter les activités culturelles organisées par les institutions de Sombreffe (la commune et l'ASBL Samaravia). « Le 38 » dispose de compétences importantes ; le spectre



des activités prises en charges est très large : régie, soutien en communication, analyse du territoire, aide à la gestion de projets, animation de réunions, compétences en matière de jeunesse, patrimoine, créativité, participation citoyenne... ».

Concrètement

« Le 38 » souhaite donc **soutenir et développer des projets en partenariat avec les associations sombreffoises** autour de différents enjeux : la jeunesse, la décentralisation des actions culturelles au cœur des villages et le patrimoine. Aujourd'hui, différentes initiatives ont déjà été proposées sur le territoire de Sombreffe afin de soutenir le tissu associatif local. Parmi celles-ci, la mise en place d'une plateforme associative, l'organisation de spectacles lors des événements locaux, la participation au groupe patrimoine sombreffois, la mise en place d'un jeu autour de la ligne ferroviaire 147 ou encore, le soutien dans le cadre de l'action Théâtre à l'école en partenariat avec l'ASBL Samaravia.



Fei-Lin, coordinatrice de cette ASBL, témoigne : « À différentes occasions, nous avons reçu le soutien de l'équipe du 38, ce qui nous est très précieux. Que ce soit pour l'installation technique des spectacles, l'accueil des artistes et des écoles, le prêt de matériel ou encore l'organisation de réunions. Leur expertise et leurs bons conseils nous aident énormément et nous propulsent dans le développement de notre association ».

Jehan de l'ASBL « Boignée se réveille » souligne également la pertinence de cette collaboration. « Dès notre première rencontre, nous avons directement perçu l'intérêt d'une collaboration avec « Le 38 » et Samaravia. Après un bref échange en fin de réunion, on nous proposait déjà un premier projet pour booster notre kermesse de Boignée et tester ce nouveau partenariat. Résultat, la Kermesse a rencontré un franc succès et le spectacle « La pêche aux Histoires » par la troupe des Bonimenteurs y a grandement contribué... Cela nous a permis de proposer une animation d'une grande qualité aux enfants ».



Dans le cadre de ce nouveau partenariat, toutes les associations sombreffoises qui le souhaitent peuvent poser leur candidature pour intégrer l'assemblée générale du 38 et participer activement au développement du 38.

Intéressé.e.s ? Envoyez un email à Emilie@le38.be.

40 bougies soufflées



L'ASBL a fêté, le dimanche 8 octobre dernier, son **quarantième anniversaire**.

À cette occasion, une **exposition** a été montée au Centre Communal de Ligny reprenant des archives et des œuvres de Samaravia. L'après-midi a débuté avec un **spectacle de contes** présenté par les mamies conteuses locales. Les **ateliers créatifs** de l'ASBL étaient également ouverts au public à la Maison Multi-services de Ligny. L'occasion de venir essayer la technique du monotype, l'aquarelle, le pastel, la broderie, ou encore, l'écriture théâtrale. Et les **Compagnons de Ligny** étaient présents pour vendre quelques gourmandises et nourrir l'imagination des participant.e.s. À partir de 17h30, une **soirée festive et musicale** a pris place au Centre Communal de Ligny. Anciens membres, partenaires et ami.e.s fidèles étaient invité.e.s à se remémorer l'évolution de l'association autour d'un verre de l'amitié.



Etienne Bertrand, Bourgmestre, Geneviève Lazaron, Députée provinciale, Jonathan Burtiaux, Echevin de la culture et président de Samaravia, et Michel Vanderpypen, un des fondateurs, ont pris la parole pour raconter les 40 belles années de l'ASBL.

La soirée était également animée par **deux groupes de musique** : YUN KO, un duo ukulélés-voix, et le quatuor de clarinettes de l'académie de Sombreffe. Un événement soutenu par la Commune de Sombreffe et le Centre Culturel de Genappe, Le 38.



Concerts et spectacle à venir

Notez déjà les prochains événements organisés par Samaravia :

Le 19 novembre 2023 à 16h : concert caritatif "Automne musical à Sombreffe", à l'église de Sombreffe. SIYO (Sombreffe Instrumental Young Orchestra) vous proposera un concert où chacun exprimera ses talents et sa sensibilité dans un programme varié, au profit de l'ASBL « Com'au resto ».

Le 10 décembre 2023 à 16h : concert caritatif "Chantons Noël" lors des festivités solidaires, à l'église de Sombreffe.

Le 10 janvier 2024 à 20h : "La mélodie du bonheur" - Sortie de groupe au Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

Contact : Madame Fei-Lin Benoit - info@samaravia-sombreffe.be – 0492/53 37 88



Espace public numérique communal

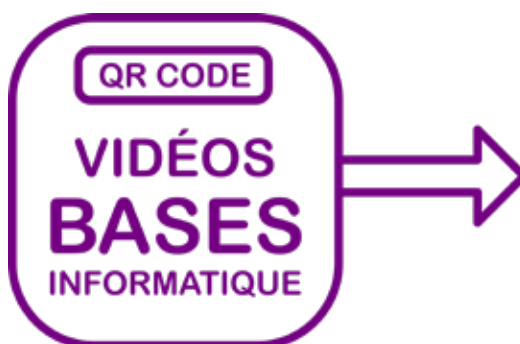
Quoi de neuf à l'EPN ?

Reprise des cours pour seniors : classe informatique & PhotoLab

Ce fut un plaisir de voir que les citoyens ont répondu à l'appel pour la reprise de la **classe informatique** le 12 septembre dernier. Actuellement, un petit groupe de 4 personnes y participe ; la classe peut encore accueillir 2 apprenants qui ont un réel besoin d'acquérir les bases.

L'animateur réitère avec plaisir les informations importantes, veillant à ce que chacun les assimile parfaitement. N'hésitez donc pas à rejoindre cette classe !

Le code QR ci-dessous vous mènera vers **la liste des cours de base en informatique** et vous permettra d'apprendre de chez vous gratuitement !



Une fois les vacances d'été terminées, l'EPN de Ligny a repris le **PhotoLab** avec ses participants habituels. Ceux-ci ont démarré en force en présentant un travail de longue haleine accompli pendant les vacances. Ce « devoir », consistant à créer une histoire musicale sous forme de vidéo, les a poussés à travailler ensemble pour en venir à bout... Histoire montée avec leurs propres photos !

Tâche difficile, mais succès au rendez-vous, puisque Monique, Marie et Claire ont réussi à nous présenter leur « Mystère au jardin ». Un résultat de plus de 4 minutes commentées, racontant une enquête palpitante sur la découverte de « Mme Trottinette » (Souris), trouvée morte dans le jardin par « L'inspecteur Moustache » (Chat de Claire), avec pour suspects « Elton » (Chat du voisin), « Beethoven » (Chien du quartier) et d'autres ... Au terme d'une longue investigation menée par le voisinage, la vérité éclate...

Bravo pour ce résultat qui met bien en pratique tout l'apprentissage de l'année précédente !

Vous pourrez bientôt retrouver cette vidéo sur le site de l'EPN, dans le menu du « PhotoLab » (via la recherche Google : epn ligny).



Ateliers « Story-montage », « Stop-Motion » & « Lab informatique »



En décembre, un nouvel atelier « **Lab informatique** » sera organisé pour les plus jeunes. Comme les autres sessions, cette classe vise à rendre les enfants autonomes avec un ordinateur, tout en s'amusant.

Les 24, 25 et 31 octobre, un groupe de 9 enfants (de 7 à 12 ans) a participé à l'activité « **Story-Montage** ». Réalisé pour la première fois cette année, cet atelier a véritablement réjoui ses participants ; les enfants ont dû se montrer très attentifs pour réussir leur propre projet, cette activité mêlant créativité et apprentissage de l'informatique. Ils ont pu se lancer en travaillant en groupe ou seul, se sollicitant les uns les autres pour le bien de leur histoire personnelle. Retrouvez leurs réalisations sur le site web de l'EPN, dans la section « Ateliers ».

N'hésitez pas à inscrire vos enfants aux prochaines activités de vacances à l'adresse xavier.vonneche@sombrefe.be ou au 071 820 899.



Le Site web de l'EPN, un espace d'expression citoyenne pour les activités

L'animateur de l'Espace Public Numérique a la volonté de donner un moyen d'expression aux citoyens, afin d'améliorer les activités (pour seniors et enfants) s'y déroulant, et de prendre au mieux en considération les requêtes les plus constructives pour l'élaboration du « planning EPN 2024 ».



Pour cela, vous pouvez commenter chaque article présent dans la section « Ateliers », ou vous rendre dans la partie « Commentaires » pour créer un sujet, échanger sur celui-ci ou y réagir en toute bienveillance.

« Tou.te.s connecté.e.s ! »

La « **Carte des services numériques près de chez vous** » est maintenant disponible dans les locaux des EPN, au CPAS et dans votre administration communale. N'hésitez pas la consulter !

Petite enfance

Sambrilou recherche un.e accueillant.e d'enfants

L'ASBL Sambrilou recherche un.e accueillant.e d'enfants salarié.e à domicile pour un CDD, avec possibilité de CDI.

Vous êtes puériculteur.rice, éducateur.rice, auxiliaire de l'enfance, chef.fe d'entreprise (IFAPME/EFP) ou agent d'éducation et vous souhaitez accueillir des enfants de 0 à 3 ans à domicile ou dans un lieu fixe que vous déterminez sur l'entité de Sombrefe ?

Contactez Madame Charlotte Stordeur (Assistante sociale) par mail c.stordeur@sambrilou.be, pour tous renseignements et pour déposer votre candidature (CV, lettre de motivation et copie du diplôme à l'attention de Véronique Duchesne (Directrice)).



Enfance

Le Conseil Communal des Enfants (CCE)

Une nouvelle année démarre avec dynamisme

Après une période de repos bien méritée durant les vacances d'été, les membres du Conseil Communal des Enfants (CCE) sont revenus avec enthousiasme pour entamer cette **nouvelle année scolaire**. Le mercredi 20 septembre, ils ont tenu leur première réunion, suivie d'une autre le 18 octobre, marquant ainsi le début d'une année riche en projets et en initiatives.

L'un des moments forts de cette rentrée a été l'initiative visant à **renouveler les membres du conseil**, en remplacement des élèves de 6ème primaire de l'année précédente, désormais partis vers l'enseignement secondaire. Monsieur Etienne BERTRAND, Bourgmestre, et Monsieur Nicolas DUMONT ont rendu visite aux différentes classes de 5ème primaire de la commune. Ils ont présenté le projet du CCE et distribué un dossier explicatif accompagné d'une feuille d'inscription aux enfants désireux de se porter candidats pour cette expérience enrichissante.

Cette période a été suivie d'une **campagne électorale** de deux semaines, offrant aux candidats l'opportunité de présenter leurs idées et leurs motivations à leurs camarades. Les **élections**, organisées les 9, 10 et 11 octobre, ont été un moment fort de démocratie et de citoyenneté pour nos jeunes. À l'issue de ce processus électoral, les candidats élus ont **prêté serment** devant les élèves de leur classe le jeudi 19 octobre, en présence de Monsieur le Bourgmestre.

Nous tenons à exprimer nos remerciements envers tous les candidats qui ont participé à ces élections. Les nouveaux élus prendront leurs fonctions lors de la première réunion du mois de novembre, prêts à représenter et défendre les intérêts des enfants de notre commune pendant leur **mandat de deux ans**.

Nous leur souhaitons plein succès dans cette aventure citoyenne !



Cross interscolaire 2023-24

Depuis 20 ans, l'Administration communale organise une épreuve éliminatoire du Cross interscolaire, en collaboration avec l'Adeps et le Football Club de Ligny sur le site sportif communal de Ligny.

L'objectif est de développer la condition physique des enfants et de stimuler leur plaisir pour l'effort individuel dans un environnement de groupe, peu importe leur niveau !

Près de **500 élèves** ont participé, ce jeudi 12 octobre dernier, à cette épreuve locale de cross ouverte aux élèves de 3ème, 4ème, 5ème et 6ème primaires.

Les qualifiés pour la finale provinciale se retrouveront le **7 février 2024** à Jemelle. Nous ne manquerons pas de revenir sur cet événement dans un prochain bulletin communal !



Je Cours Pour Ma Forme



Sombreffe garde la forme et court pour sa forme, et nous sommes de plus en plus....

Une nouvelle session a commencé **le 14 septembre dernier** et ce, pour la **11ème année consécutive** !

A l'heure de rédiger cet article, une conclusion s'impose : **le succès ne se dément pas !** Nos six coachs, toujours aussi motivés, ont accueilli une soixantaine de joggeurs, tous enthousiastes à l'idée de rejoindre la grande famille de JCPMF-Sombreffe et d'atteindre les différents objectifs (meilleure santé, renforcement musculaire, partage, etc.). Nous reviendrons dans le prochain numéro avec un reportage sur l'organisation du test.

Pour chaque niveau, deux coachs accompagnent les joggeurs :

- le niveau 1 (objectif 5 kms) : Paul et Tony,
- le niveau 2 (objectif 10 kms) : Benoît et Jérôme,
- le niveau 3 (objectif 15 kms) : Nicolas et Rudy.

Bon à savoir !

Certaines mutuelles remboursent la totalité des frais d'inscriptions au programme.

Contact : service Cohésion sociale - 071/117.004.

Organisateur

Commune de Sombreffe – Service sports

Une session par semaine

Le jeudi de 19h00 à 20h00

3 niveaux

Niveau 1 : de 0 à 5 kms

Niveau 2 : de 5 à 10 kms

Niveau 3 : de 10 à 15 kms

Lieu de rendez-vous

Complexe sportif de Sombreffe

Allée Château-Chinon, 5

Contact

Rudy Barbier au 071/117.004



Festivités solidaires

Cette année, les festivités solidaires auront lieu du vendredi 9 au mercredi 13 décembre.

Notez-le dans votre agenda !

Plus d'infos à venir sur www.sombreffe.be et la page Facebook « Commune de Sombreffe – Officiel ».



Aînés

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombreffe

Une séance de cinéma spéciale pour nos aînés : émotions et plaisir au rendez-vous !

Le 17 novembre 2023, la salle du Conseil de l'Administration communale de Sombreffe accueillera une projection cinématographique, organisée par le CCCA en collaboration avec le Royal Caméra Club Binchois. Cette séance vous dévoilera **quelques pépites cinématographiques** !

Le Royal Caméra Club Binchois, reconnu internationalement pour son amour du cinéma, partagera avec le public présent des moments d'émotions, des sentiments et des idées à travers ces œuvres cinématographiques sélectionnées avec soin. Ses membres passionnés ont pour objectif de faire vibrer les cœurs et d'enchanter l'esprit de tous, mettant en lumière la beauté et la puissance du septième art.

L'entrée à cette séance est totalement **gratuite** !

Rendez-vous **le 17 novembre à 10h00**, en **la salle du Conseil de l'Administration communale de Sombreffe**, pour une expérience cinématographique inoubliable !



Service Population-Etat civil



Permanences

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 18 novembre 2023,
- 2 et 16 décembre 2023,
- 6 et 20 janvier 2024,
- 3 et 17 février 2024.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au 071/11.70.09 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



Mariages

Sept couples se sont mariés civilement à Sombreffe depuis la dernière parution du Bulletin d'information communale.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Benjamin MENNEN et Madame Laura GALEA
se sont mariés civilement à Sombreffe le 12 août 2023



Monsieur Anthony GRENIER et Madame Christelle MATHY
se sont mariés civilement à Sombreffe le 16 septembre 2023



Monsieur Stéphane VAN ESPEN et Madame Caroline DEBAST
se sont mariés civilement à Sombreffe le 16 septembre 2023



Monsieur Charles DESMETH et Madame Clotilde PECHEUR
se sont mariés civilement à Sombreffe le 22 septembre 2023



Monsieur Christian DELABY et Madame Barbara HICGUET
se sont mariés civilement à Sombreffe le 23 septembre 2023



Monsieur Aidan WASTIAUX et Madame Mary NAYGA INOFERIO
se sont mariés civilement à Sombreffe le 23 septembre 2023



Monsieur François DANZE et Madame Virginie VAN AUTGAERDEN
se sont mariés civilement à Sombreffe le 14 octobre 2023

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR

GEMBLoux

142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE

97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

2^{ème} cérémonie des noces d'or et de diamant

Le 14 septembre dernier, 5 couples de l'entité fêtant, en 2023, leurs **noces d'or** (50 ans de mariage) ou de **diamant** (60 ans de mariage) ont été mis à l'honneur en la Salle des mariages de l'Administration communale de Sombrefe. Il s'agissait de la deuxième cérémonie de l'année 2023, la première ayant eu lieu le 13 avril en présence de 7 autres couples jubilaires. Le Bourgmestre Etienne BERTRAND a eu le plaisir de conter la vie de chacun des 5 couples présents. Les Echevines Laurette HENNE et Béatrice PLENNEVAUX ainsi que la Conseillère communale Marie-Claire LEEMANS-BEELLEN leur ont remis fleurs et cadeaux, ainsi que les félicitations royales. Les jubilaires, entourés de leur famille, ont ensuite partagé un moment convivial autour du verre de l'amitié, d'un café et d'une pâtisserie.

Toutes nos félicitations aux 5 jubilaires !



Monsieur et Madame MEURANT-COLLET
(Noces de diamant)



Monsieur et Madame DELFOSSE-LARIVE
(Noces d'or)



Monsieur et Madame LEDUC-VAN CRAENENBROECK
(Noces d'or)



Monsieur et Madame DUMONT-MARQUET
(Noces d'or)



Monsieur et Madame LEGARDIEN-FROGNET (Noces d'or)

Le CPAS de Sombreffe

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Président : VANDENSCHRICK Benoît – benoit.vandenschrick@sombreffe.be
- Directeur général f.f. : ZARA Natalino – natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Assistante sociale en cheffe : CHALLE Carole – carole.challe@cpas.sombreffe.be – 071/49.01.12
- Accueil administratif : Tél : 071/49.01.10 – Fax : 071/49.01.19 – info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : GAUTIER Jacques

Service social

Horaire des permanences :

- **Lundi** : permanence de 9h à 11h30
- **Mardi** : permanence de 9h à 11h30
- **Mercredi** : permanence de 13h à 15h
- **Jeudi** : permanence de 9h à 11h30 dédiée aux Ukrainiens et à l'énergie
- **Vendredi** : pas de permanence - Sur rendez-vous uniquement



Allocation de chauffage

- Jeudi, de 9h00 à 11h30
- Contact : assistant.social@cpas.sombreffe.be



Compteur à budget

- Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS

Distribution de repas à domicile

- Contact : 071/49.01.10 - repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion ou ne pouvez vous déplacer seul(e), faites appel au Mobisocial pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses, ...
- Du mardi au jeudi, de 8h00 à 12h00
- Contact : HAINAUT Danielle - 071/49.01.10 - 0494/43.45.56 - mobisocial@cpas.sombreffe.be



Easy-e-Space

- EPN du CPAS – Gratuit et ouvert à tous
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h00 – Mercredi de 13h30 à 16h00 (réservé aux enfants)
- Contact : FURLINI Pascale – 071/89.18.00

Insertion sociale (SIS)

- Contact : NARO Caroline, Assistante sociale - sis@cpas.sombreffe.be

Insertion socioprofessionnelle (Job coaching)

- Lundi et jeudi, uniquement sur rendez-vous
- Contact : NARO Caroline

Médiation de dettes

- Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- Contact : 081/44.61.81 - administration@greasur.be

Logements sociaux pour les aînés « Les Merlettes »

- Rue Chasse-Lion à Sombreffe
- Contact (CPAS) : 071/49.01.10

Coordonnées de contact du CPAS

Rue Haute, 7 à 5140 LIGNY

Tél : 071/49.01.10

Fax : 071/49.01.19

Mail : info@cpas.sombreffe.be





Economie locale



L'entreprise RIEM fête ses 60 ans

Située à Ligny, l'entreprise Riem est spécialisée dans les produits à usage ménager et insecticides. Elle est surtout connue en magasin pour ses « best sellers » : Ti-Tox Total, Pre-Wash et Imperméabilisant.

L'histoire de Riem commence **en 1963** lorsqu'Emile Nicoletti décide de créer son entreprise. Le nom Riem est composé des deux premières lettres du prénom de son épouse (**Rita**) et du sien (**Emile**).

À l'époque de la création de Riem, les **premiers aérosols** apparaissent timidement sur le marché. Emile Nicoletti, lui, croit déjà en l'avenir de ce formidable format. Le premier produit est alors lancé : il s'agit d'un produit de nettoyage des surfaces vitrées en aérosol qui fait aujourd'hui toujours partie de l'assortiment.

Dès la fin des années 1970, l'incontournable insecticide Ti-Tox est développé. En 1987, sa formule est revue pour offrir une protection tant contre les insectes volants que contre les insectes rampants : Ti-Tox Total. Pre-Wash, le célèbre détachant avant lavage, voit le jour en 1978.

En 1981, Riem abandonne les gaz chlorofluorocarbures (CFC). **Soucieuse de l'environnement**, Riem est précurseur en la matière puisque l'accord international visant à la suppression de la production et l'utilisation des CFC est entré en vigueur en Europe fin 1989, soit 8 ans plus tard.

En 2018, la famille Nicoletti passe le relais à **trois jeunes entrepreneurs belges** : Nicolas Manise, Directeur Général, et ses deux associés. La nouvelle équipe continue à développer l'assortiment de produits. En particulier, la gamme Ti-Tox qui inclut maintenant différentes solutions et formats et qui est devenue une référence sur le marché.

Aujourd'hui, le bâtiment de Ligny, bien reconnaissable par ses drapeaux le long de la chaussée de Charleroi, est toujours le lieu de création des produits. 22 collaborateurs y travaillent pour simplifier la tâche des familles au quotidien.

Group Riem

Chaussée de Charleroi 226

5140 Ligny

+32 71 81 34 34 | info@riem.be | www.riem.be



Nos enfants

Ecole Saint-Lambert de Ligny



Les parents et les enfants de l'école Saint-Lambert étaient attendus dans la cour de récréation ce 28 août afin de vivre une **rentrée tout en douceur...**

Les **activités** se sont rapidement enchaînées : des ateliers lecture et jeux mathématiques en co-enseignement P1-P2, des ate-





liens scientifiques en P6, un grand projet potager en ateliers P1-P2-P3, des ateliers de perfectionnement en lecture avec les tablettes en P3-P4, un enregistrement radio pour Contact Kids en P3, la création de jeux de société chez les grands, une chasse aux escargots et une balade olfactive à la recherche de lavande à l'école du dehors en maternelles, ...

Cela en fait des choses !! Et ce n'est pas fini ! Après notre **souper** du **29 septembre** qui a remporté un franc succès, nous vous donnons rendez-vous le **16 décembre** pour le **rallye de Noël** ! Les parents seront conviés à différents endroits de Ligny. Ils pourront admirer les réalisations (spectacles, chants ou autres) de leurs enfants et se retrouver au Centre Culturel de Ligny pour un moment de partage lors du grand final !



Ecole Saint-Laurent de Sombreffe

En maternelle

Ça y est ! Notre **nouvelle aire de jeux** est enfin opérationnelle ! Observer le montage des différents modules nous a semblé tout aussi intéressant que le fait de découvrir notre nouveau domaine. Une conclusion : testé et approuvé !

Merci à l'AP pour ce joli cadeau !



En primaire

Depuis septembre, en collaboration avec l'ASBL « Education Globale et Développement », les enfants de la première à la troisième primaire participent à des **classes de paix**.

A raison d'une période par semaine, ils apprendront ainsi à identifier et accepter les émotions qu'ils ressentent mais aussi à les reconnaître chez les autres. Ils parleront également des situations conflictuelles comme des problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Tout cela dans le but de leur permettre de mieux appréhender les conflits, de les anticiper et ainsi de pouvoir les éviter ou, le cas échéant, de mieux les gérer.

En parallèle, les adultes de l'école seront également formés à la gestion des cours de récréation, toujours via l'ASBL.

Merci au PO de nous offrir cette magnifique opportunité !



Ecoles communales



Semaine de la Mobilité dans les Ecoles communales de Sombreffe 1 & 2

Dans le cadre de la «Semaine de la Mobilité» qui a eu lieu du 16 au 22 septembre 2023, nos professeurs de gym et de psychomotricité, Madame Véronique et Monsieur Lucien, ont organisé un **parcours vélo** dans les différentes implantations ! **A Tongrinne**, certains parents se sont mobilisés pour venir à l'école en vélo régulièrement. Quant aux parents de **Ligny** et de **Boignée**, une partie de ceux-ci viennent à pied quasi quotidiennement.



Bienvenue à l'école communale de Ligny ! (Ecole communale de Sombreffe 1)

Cette année, nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école le 28 août. Après des vacances bien méritées, les voilà prêts à découvrir de nouveaux apprentissages. Cette année, ils voyageront à travers les **contes, traditionnels ou revisités**. La **culture littéraire** sera au rendez-vous !

Le comité des parents est déjà bien actif et également prêt à réaliser une série d'activités visant le **bien-être de tous les enfants**.

L'équipe éducative, quant à elle, se mobilise afin de relever les défis du **pacte d'excellence**, et d'assurer le meilleur parcours éducatif possible, pour tous et toutes ! Ces derniers mots sont pour vous, chers lecteurs, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.



La classe en pantoufles (Ecole communale de Sombreffe 2)

Cette année, nous avons une grande nouveauté dans notre classe. Nous faisons **cours en pantoufles**. Chaque matin, nous retirons nos chaussures dans le couloir.

Ensuite, nous entrons en classe et nous mettons nos pantoufles qui sont rangées dans une armoire.

Nous, les quatrièmes, nous trouvons que c'est très confortable et agréable.

Les élèves de 4e primaire



Chouette, c'est la rentrée ! (Ecole communale de Sombreffe 2)

Nous avons retrouvé nos amis et rencontré notre nouvelle madame. Nous avons découvert notre classe et son fonctionnement. Ensuite, nous avons reçu notre matériel scolaire.

Cette année, nous travaillerons autour du thème des **Jeux Olympiques**. Chaque semaine, nous mettons à l'honneur l'élève olympique.

Celui-ci doit respecter les trois valeurs olympiques : le respect, l'amitié et l'excellence. Lorsque nous sommes élus, nous pouvons choisir un privilège. C'était une chouette rentrée !

Les élèves de 4e primaire

En découvrir plus sur la vie de nos écoles : <https://ecolecomsombreffe.wixsite.com/home>



L'avis des groupes politiques

Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.



Bientôt un parc à Sombreffe !

L'ancien terrain de football de Sombreffe sera bientôt transformé en parc, avec des lieux pour des activités variées, des parcours, des arbres, une mare, de la biodiversité.

Ce projet aboutit suite à une succession d'événements. La commune voulait créer un centre de padel privé, sur un terrain à vocation communautaire. Nombre de citoyen.ne.s ont réagi et exprimé leur émoi ! Ils et elles désiraient un lieu harmonieux avec le paysage, un espace calme dédié à la nature et ouvert à tout public. Suite à cette mobilisation, l'idée du padel a été abandonnée.

Vint l'appel à projet du budget participatif communal 2022-2023. Un projet propose justement la réalisation d'un parc, avec différents espaces, chemins et la plantation d'une cinquantaine d'arbres. Et c'est lui qui remporte l'entièreté de la mise ! Faisant du coup quelques déçu.e.s, qui, nous l'espérons, pourront bénéficier des prochains subsides.

La commune a rencontré l'auteur du projet pour l'entendre et partager des idées de l'administration. Nous sommes impatients de voir l'aboutissement de ce beau projet mais nous regrettons cependant que la commune n'ait pas invité d'autres citoyen.ne.s dès le début de sa mise en œuvre. C'est une occasion manquée de rassembler les gens, de créer de l'adhésion autour d'un projet qui leur tient à cœur. Mais un mouvement est lancé et l'implication suivra. Nous le souhaitons et nous le soutiendrons.

D. Hallet, F. Halleux, V. Thaens, E. Van Poelvoorde



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 5 février 2024 ? Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 29 décembre 2023** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes

Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris).

Les articles ne peuvent en aucun cas interpeller ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.



Nous n'avons pas reçu d'article pour ce numéro



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 5 février 2024 ?

Dans ce cas, envoyez votre proposition d'article **au plus tard le vendredi 29 décembre 2023** par mail à info@sombrefe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».



Tourisme - Actions «Evènements»

Au moment de boucler le bulletin communal, l'accord sur l'organisation de cet événement n'a pas encore été donné (procédure administrative d'autorisation en cours).





La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un **maximum de 1500 caractères espaces compris**.

Les articles doivent :

- porter sur des **activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité** ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;
- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- **faire la promotion d'activités précises et déterminées**.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- **avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association** ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans le moindre détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal les 13 mai, 16 septembre et 2 décembre 2020.

Amnesty International Groupe Gembloux-Sombreffe

Le **mercredi 29 novembre**, de 10h à 12h et de 14h à 16h, le Groupe Gembloux-Sombreffe d'Amnesty International organise un stand dans le hall d'entrée de l'Administration communale de Sombreffe, allée Château Chinon à 5140 Sombreffe, pour la signature de lettres dans le cadre de son activité annuelle du « **Marathon des Lettres** » (au moment de boucler le bulletin communal, l'accord sur l'organisation de cet événement n'a pas encore été donné (procédure administrative d'autorisation en cours)).



Le **samedi 2 décembre** (10h à 12h et 14h à 18) et le **dimanche 3 décembre** (10h à 12h), le groupe Gembloux-Sombreffe d'Amnesty International tiendra son stand annuel de vente de **bougies** à l'**AD Delhaize de Sombreffe**. Nous vous y attendons très nombreux !



Les Conteuses (et conteurs) de la Goffe



Retrouvez votre âme d'enfant et venez écouter au coin du feu nos contes d'hiver et... de Noël.

Pour adultes et enfants à partir de 12 ans.

Quand ? Le **8 décembre 2023**.

Renseignements et réservation : Michèle Henderson au 0478/786.322 ou sur la page Facebook « Les conteuses de la Goffe ».

Local Récup' Solidaire



Comme chaque année, notre asbl « Le Local Récup'

Solidaire » organise sa grande donnerie vivante au **Complexe sportif de Sombreffe**, le samedi **16 décembre 2023** de 10h00 à 15h30.



Vos petits bouts se verront offrir un petit cadeau par le père Noël ou l'un de nos bénévoles.

De nombreux articles vous y attendront : vêtements, linge de lit, jouets, puériculture, décoration, vaisselle, décoration de Noël, ...

Tout est **gratuit**. Il vous suffit simplement d'être en ordre de cotisation au Local (5€/année/ménage - Possibilité de le faire sur place).

Les informations suivront régulièrement sur notre groupe Facebook « Le Local Récup' Solidaire ». N'hésitez pas à y jeter un œil !

On vous y attend avec plaisir !



La chorale Saint Lambert de Boignée :
Concert du 45ème anniversaire :
MUSÉE EN MUSIQUE !

Samedi 25/11/2023 : 19h00
Dimanche 26/11/2023 : 17h00

† Église de Boignée



Au profit du "Resto du coeur" de Gembloux

Entrée ADULTE : 10€ - Entrée ENFANT 6 à 10 ans : 5€

📞 **Infos & Réservations :** 📍 Réservation OBLIGATOIRE !
Mireille Lefèvre → mireille.lefevre@skynet.be



Les Sens du Temps (3x20) Sombrefe

Le comité des Sens du Temps rappelle son **dîner de Noël** avec tombola le **16 décembre 2023**.



Les **dîners de l'année 2024** sont prévus aux dates suivantes : 20 janvier, 23 mars, 8 juin, 14 septembre, 26 octobre et 14 décembre.

Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER - monique.l.g.zoller@gmail.com - tél. 0476/615 475
- Jacqueline ZOLLER - jacqueline.m.g.zoller@gmail.com - tél. 0476/614 758

SEL : Système d'Echange Local



Solidaire, responsable et FUN

Un réseau dont les membres échangent entre eux et elles des services (non-professionnels) très divers : jardinage, bricolage, baby-sitting, cours de guitare, de

maths, massage, coaching, ...

Le tout sans argent... et dans la convivialité !

Des **activités de rencontre** (soirées, loisirs, ateliers, sorties...) sont aussi organisées toute l'année.

Notre « monnaie » : le Bon'heure. Le temps a la même valeur pour toutes et tous, quelles que soient les compétences offertes dans le Sel: 1h=1h !

Où ? **Sombrefe**, Villers-La-V, Court-St-Et, Ottignies/LLN, Mont-St-G, Chastre et Genappe

Public : +/- 250 membres. Des réunions d'infos sont régulièrement organisées, en présentiel ou à distance.

La prochaine date n'est pas connue au moment d'écrire cet article mais en allant sur www.sel-coupdepouce.be, vous trouverez l'information.

En attendant, si vous avez envie de tester l'ambiance générale du SEL, nous vous proposons de nous rejoindre à l'une de ces **soirées jeux de société** :

- **Samedi 25 novembre** à 19h30 à LLN. Ludothèque de LLN, place Galilée, 9A.
- **Vendredi 1er décembre** à 19h30 à Marbais. Maison communautaire, rue de Priesmont, 32.

Informations et/ou inscription : selcoupdepouce@gmail.com ou 0494 064 786.

Si vous souhaitez être personnellement invité.e aux futures réunions d'information, signalez-vous à l'adresse selcoupdepouce@gmail.com. Une fois inscrit.e, vous recevrez un mail pour vous en informer.

KARATE

SHURI KARATE CLUB

Entraînements:
Lundi et vendredi, cours pour tous de 19h00 à 20h45

Instructeurs:
PINT Mickaël 4^e DAN
BUISSERET Thomas 2^e DAN
BODENGHIEN Rodrigue 1^{er} DAN

Le club:
SHURI club Sombrefe,
Complexe sportif
Allée Château Chinon, 8

Shotokan Karate
松涛館 空手道

Pour tout renseignement:
0497 / 737 446
0497 / 578.790
0497 / 838.931

Président Jadot Hervé
Trésorier Bodenghien Rodrigue
Secrétaire Barbarin Jacques, 2^e dan

OXFAM Sombrefe

Réunissons-nous autour d'un **petit-déjeuner** savoureux et solidaire à Ligny !

Retrouvons le plaisir de nous rassembler pour partager en toute convivialité de savoureux **produits équitables, bios, locaux...** en solidarité avec les producteurs-rice-s et artisan-e-s d'ici et d'ailleurs !

Participer aux petits déjeuners Oxfam, c'est soutenir les actions et projets d'Oxfam-Magasins du monde, qui milite pour plus de **justice économique, sociale et climatique**.

Cette année, une partie des bénéfices engendrés par les petits déjeuners sera destinée à Bombolulu, une association kenyane. Le projet soutenu a pour but de renforcer les capacités et l'autonomie d'artisan-e-s porteur-r-se-s de handicap.

Quand ? **Dimanche 19 novembre 2023** de 8h à 10h30.

Où ? **Centre culturel de Ligny** – Rue du Pirou, 8 à Ligny.

Informations et inscription : DejeunersOxfamSombrefe@gmail.com - 0478/44.03.44

LE 19 NOVEMBRE de 8h à 10h30

Bienvenue aux petits déjeuners Oxfam à Ligny !

Centre Culturel de Ligny
Rue du Pirou, 4. LIGNY
INFOS ET INSCRIPTIONS
DejeunersOxfamSombrefe@gmail.com



Sombrefe en transition

Face aux crises !

Comment anticiper, s'adapter et résister
aux crises sur nos territoires ?

Conférence - Atelier

Vendredi 24 novembre à 18h - Athénée Jourdan à Fleurus

Né d'échanges et de réflexions entre les collectifs citoyens Sombrefe en Transition, Sambreville en Transition, Fleurus en Transition et Etopia, cet événement interactif et convivial rassemble les citoyen.ne.s des 3 communes.

Objectif ? Elaborer une liste de questions et préoccupations citoyennes à adresser aux politiques pendant leur campagne électorale.

Programme

- Accueil
- Intervention de **Raphaël STEVENS**
Crises et résilience locale : comment se préparer et gérer les crises actuelles ?
- Intervention de **Marie-Céline GODIN**
Cas concrets. Témoignage sur les démarches initiées après les inondations de 2021 en région liégeoise.
- Questions/réponses
- Tables de discussion : identifier les préoccupations et les questions des citoyens
- Echanges libres - Drink préparé par la section Hôtellerie de l'Athénée Jourdan

Raphaël STEVENS : diplômé d'une école de commerce et en gestion de l'environnement. Chercheur indépendant et formateur, spécialisé en résilience des systèmes socio-écologiques. Co-auteur de "Comment tout peut s'effondrer" et "Une autre fin du monde est possible".

Marie-Céline GODIN : biologiste, écologue, spécialisée dans le design participatif des politiques de transition socio-écologique. Accompagne des territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de résilience. Formatrice/coach à l'Institut Eco-Conseil.

VENDREDI 24 NOVEMBRE DÈS 18H

Athénée Jourdan | 3 rue Fleurjoux 6220 Fleurus



entrée gratuite !

FACE AUX CRISES !

Comment anticiper, s'adapter et résister
aux crises sur nos territoires ?

CONFÉRENCE SUIVIE D'ATELIERS SUR LA RÉSILIENCE LOCALE

Avec Raphaël Stevens - Co-auteur de Comment tout peut s'effondrer

Sujets de réflexions : crises à court et à long terme, alimentation, santé, accès à nos territoires, accès à nos services, accès à l'énergie et aux transports, participation, l'impact des décisions et actions



Participation gratuite et libre (à l'exception des frais de déplacement)



Participation gratuite et libre (à l'exception des frais de déplacement)



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
S O M B R E F F E

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSÉE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFE



CRV
CONCEPT SRL

TRAVAUX DE TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
POSE DE CITERNES - EGOÜTTAGES

0471/26.36.07

VOTRE SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE

Chauffage et sanitaire
Montage – Entretien – Dépannage
Installateur agréé

VIESMANN

Art Quentin

Rue Pichelin 2d - 5140 Sombrefe

GSM 0472 69 56 24

artquentin.chauffage@gmail.com



Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la semaine du 5 février 2024 ?

Dans ce cas, envoyez les informations **au plus tard le vendredi 29 décembre 2023** par mail à info@sombreffe.be en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



Agenda des activités



Plus d'infos sur les activités et les services reprises ci-après dans le présent Bulletin.

Novembre

- 14, 28 et 29/11 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 17/11 : **Séance de cinéma** organisée par le CCCA, en collaboration avec le Royal Caméra Club Binchois, à 10h en la salle du Conseil de l'Administration communale
- 18/11 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 19/11 : **Concert caritatif « Automne musical à Sombreffe »**, à 16h, à l'église de Sombreffe au profit de l'ASBL « Com' au resto »
- 19/11 : **Petits-déjeuners Oxfam**, de 8h à 10h30, au Centre culturel de Ligny
- 24/11 : Conférence – Atelier **« Face aux crises ! Comment anticiper, s'adapter et résister aux crises sur nos territoires »**, organisé par Sombreffe en transition, à 18h, à l'Athénée Jourdan à Fleurus
- 25, 26 et 29/11 : **Exposition de « nos crèches familiales de Noël »**, à l'église de Sombreffe, de 14 à 17h
- 25 et 26/11 : **Concert du 45ème anniversaire de la Chorale Saint-Lambert de Boignée**, à l'église de Boignée
- 29/11 : **Atelier « Être parent(s), quel beau challenge ! »** organisé par l'ONE en collaboration avec PSYNAM
- 29/11 : **« Marathon des lettres »** organisé par Amnesty International Gembloux-Sombreffe, de 10h à 12h et de 14h à 16h dans le hall d'entrée de l'Administration communale
- 30/11 : **Don de sang** au Complexe sportif de Sombreffe, sans rendez-vous, de 15h à 18h15

Décembre

- 2, 3, 6, 9 et 10/12 : **Exposition de « nos crèches familiales de Noël »**, à l'église de Sombreffe, de 14 à 17h
- 2 et 3/12 : **Marché de Noël** au Ligny1815Museum
- 2/12 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 2 et 3/12 : **Vente de bougies** par Amnesty International Gembloux-Sombreffe à l'AD Delhaize de Sombreffe
- 4/12 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h
- 8/12 : **Contes d'hiver et de Noël** par les Conteuses (et conteurs) de la Goffe
- Du 9 au 13/12 : **Festivités solidaires**
- 10/12 : **Concert caritatif « Chantons Noël »** dans le cadre des Festivités solidaires, à 16h, à l'église de Sombreffe
- 12 et 13/12 : **Cours de base en informatique pour les aînés**, à l'EPN de Ligny
- 16/12 : **Dîner de Noël** organisé par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »
- 16/12 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 16/12 : **Grande donnerie vivante** organisée par le Local Récup' Solidaire, de 10h à 15h30, au Complexe sportif de Sombreffe
- 27 et 29/12 : **Atelier EPN « Mini Lab informatique »**

Janvier

- 6/01 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 8/01 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h
- 10/01 : Sortie de groupe au Palais des Beaux-Arts de Charleroi : **« La mélodie du bonheur »**, organisée par Samaravia
- 20/01 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 20/01 : **Dîner** organisé par l'association « Les Sens du Temps 3x20 Sombreffe »

Février

- 3/02 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales
- 5/02 : **Permanence sociale** sans rendez-vous organisée par le SPF à la Maison Multiservices de Ligny (rue Haute, 5/7), de 9h à 12h
- 17/02 : **Permanence du service Population-Etat civil** (9h-11h) - Sur rendez-vous pour les dossiers Etrangers, Etat-civil & Cohabitations légales

NOUVEAU CHEZ NOUS

PELLETS



- Pouvoir calorifique élevé
- 100% belge
- 100% résineux
- De haute qualité

PRIX ATTRACTIFS SUIVANT LA QUANTITÉ
DRIVE-IN • COMMANDES GROUPÉES

LIVRAISON À DOMICILE POSSIBLE

MAZOUT

MAZOUT SACRE
071/81 13 31



POUR TOUT ACHAT À PARTIR DE 500L
ET COMMANDES GROUPÉES

PAIEMENT À VOTRE CHOIX : COMPTANT,
BANCONTACT, PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

QUALITÉ GARANTIE
LIVRAISON EN DÉLAI DE 24H

ETS SACRE ET FILS

Route de Namur 146,
6224 Wanfercée-Baulet

071/ 81.13.31

bernard.sacre@hotmail.com

Du lundi au vendredi : 8h - 17h

Samedi : 9h - 12h

A votre service
de Père en fils
depuis + de 50 ans

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE

chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**

François-Xavier DUMONT
Chée de Gembloux, 73 - 5140 Tongrinne (Sombreffe)
Tél.: 071 88 64 90 • Gsm: 0475 41 08 42
Fax: 071 88 50 12
E-mail: info@dumotec.be
www.dumotec.be



DUMOTEC
CHAUFFAGE CENTRAL

Distributeur agréé
VIESSMANN

Ann B.

by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous

Brasserie Blocry Sonia

livraison à domicile dans votre région

Chaussée de Nivelles, 117 B
5140 SOMBREFFE.
GSM 0495/893623
soniablocry@hotmail.com

TEL \$ FAX : 071/888.750 - 071/888.477



SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

DAO
systems

hayon

Groupe DAO
GEMBOUX

VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE
du particulier à l'entreprise

CONTRÔLE D'ACCÈS
MECANIQUE ET
ELECTRONIQUE

www.groupedao.com
info@groupedao.com

PARKING

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. **071 800 292**

081 225 230 - 010 455 800

Magasin :

chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBOUX

Bureaux et show-room : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

Dans le métier depuis 34 ans.
À votre service depuis bientôt 25 ans.

Horaires Magasin :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h
et de 13h à 18h. Samedi de 8h30 à 14h

Showroom et bureaux :
sur RDV



Tendance

Eco-Couleurs

0470 61 79 73

Alain Van Laethem

Mise en peinture d'habitations privées, toutes superficies

Mise en peinture de locaux à usage commercial

Mise en peinture de grands bâtiments privé ou publics

Pose de papier peint avec ou sans peinture

Conseil couleurs

www.tendance-eco-couleurs.be





SAMUEL SERVAIS IMMELEC

BÂTIMENTS PRIVÉS ET INDUSTRIELS

Installations-Transformations-Chauffage électrique-Dépannages

TVA:BE0550.445.405
samuel.servais@hotmail.com

CHEMIN DE BRYE, 7
5140 SOMBREFFE

0478/61.43.83



CHAUTEC

Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

☎ 0494/91 85 56

✉ info@chautech.be

📍 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe

📞 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chautech.be

📘 CHAUTEC



ENTREPRISE PECORELLA

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be





Nathalie Crabeck

Pédicure spécialisée

Réflexologie plantaire - Reiki

21, rue Tienne de Mont - 5140 Sombreffe

0495/89.95.42



l'igoptic

A DÉMÉNAGÉ !

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement semiserie Hays)

🅑 Facilités de parking devant le magasin

☎ 071 87 47 40 • ✉ l'igoptic@blynet.be

Heures d'ouverture
Lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be





Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bulletin communal. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071 740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848

